

## La statistique dans la cité n° 49 - avril 2026

### Sommaire du n°49 – avril 2026

Éditorial

Vie des institutions :

- *Un atlas de la Métropole du Grand Paris*
- *Les menaces qui pèsent sur le système statistique fédéral américain*
- *Le Bureau of Labor Statistics des États-Unis n'a toujours pas de commissaire*

Méthodes :

- *Une proposition du Forum Vies Mobiles : le mercato des postes*

Billet d'humour

Nous avons lu

Annonces

Vie du groupe

**Tous les numéros de l'infolettre sont téléchargeables sur le site du groupe SEP ([cliquez ICI](#))**

### Éditorial

Le mouvement *Stand Up for Science* a organisé le 7 mars dernier des manifestations dans une cinquantaine de villes américaines pour dénoncer les attaques de l'administration Trump contre la recherche académique. Le collectif *Stand Up for Science France* <sup>(1)</sup> de ce mouvement a de son côté répondu par une marche <sup>(2)</sup> le 26 mars du campus de Jussieu jusqu'au Panthéon.

Si le constat que l'on peut faire outre-Atlantique est accablant, les chercheurs français et européens doivent rester en alerte car les pressions politiques et administratives peuvent éroder les libertés académiques et l'autonomie de la recherche partout ailleurs dans le monde. L'indice <sup>(3)</sup> de liberté académique est partout en fort recul, mais il est vrai que les États-Unis se retrouvent désormais au-dessous des pays européens et du Canada.

Les attaques que subit le système statistique fédéral américain relèvent des mêmes préoccupations que celles exprimées par *Stand Up for Science*. On trouvera dans cette édition de *La Statistique dans la cité* des extraits d'une interview de Nancy Potok, ancienne statisticienne en chef des États-Unis, dans laquelle elle fait part de son inquiétude.

La rédaction invite les lecteurs à faire part de leurs réactions sur les articles publiés dans les rubriques habituelles de notre lettre en nous écrivant à l'adresse [sep@sfd.asso.fr](mailto:sep@sfd.asso.fr).

Nous rappelons que la totalité des numéros passés de *La statistique dans la cité* sont accessibles en cliquant [ici](#).

(1) Le numéro 44 (avril 2025) de *La Statistique dans la Cité* annonçait la création de ce collectif.

(2) L'édition *Sciences et Médecine* du journal *Le Monde* daté du 1er avril 2026 fait état de cette manifestation.

(3) Cet indice créé par l'Université Friedrich-Alexander d'Erlangen-Nuremberg repose sur cinq paramètres suivis dans 179 pays : liberté de recherche et d'enseignement, liberté d'échanges et de diffusion universitaires, liberté d'expression académique et culturelle, autonomie institutionnelle des universités et intégrité des campus.

**Pour nous écrire : [sep@sfd.asso.fr](mailto:sep@sfd.asso.fr)**

## **Vie des institutions**

### **Un atlas de la Métropole du Grand Paris**

La [Métropole du Grand Paris](#) a célébré ses dix années d'existence le 1er janvier 2026. Cette entité géographique comprend 130 communes, la ville de Paris, 122 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes de l'Essonne et du Val d'Oise <sup>(4)</sup>. Elle vise à répondre aux enjeux qui dépassent les frontières municipales dans le cadre d'une alliance des communes et à rééquilibrer son territoire en mettant la solidarité au cœur de ses priorités et en s'efforçant d'améliorer le bien-être de ses 7,15 millions d'habitants.

Pour rendre compte de cette première décennie de gouvernance, l'[Atelier parisien d'urbanisme](#) (APUR) vient de publier le [premier atlas de la Métropole du Grand Paris](#) <sup>(5)</sup>.

Le recueil de plus de trois cents cartes, réalisé par les équipes de l'atelier avec ses partenaires croise de nombreux indicateurs sur l'aménagement du territoire, la géographie, l'environnement, l'économie, la situation sociale, les techniques, ... sur le périmètre des 130 communes qui composent la métropole. L'ouvrage riche de 300 cartes et diagrammes abondamment documentés aborde différents thèmes : démographie, logement, économie, transports, environnement, alimentation en eau, en denrées et en biens, ... Il compare aussi le Grand Paris à d'autres métropoles françaises ou étrangères.

Parmi les principales conclusions qu'on peut tirer de cet atlas, on notera les évolutions suivantes depuis dix ans :

- La population du Grand Paris est plus jeune et plus diplômée que celle du reste de la France.
- Le Grand Paris constitue le premier bassin d'emploi en Europe et génère un quart du PIB français.
- Le logement constitue une préoccupation majeure.
- Les grands lacs réservoirs en amont de la Seine et de ses affluents jouent un rôle-clé pour l'approvisionnement en eau et le fonctionnement des stations d'épuration.
- Les modes de transports des habitants du Grand Paris ont beaucoup évolué depuis dix ans : quasiment la moitié des trajets se font à pied, le nombre de cyclistes a augmenté de près de 250 %, une grande majorité des 130 communes est traversée par le train.
- La végétalisation est reconnue comme une priorité absolue pour lutter contre le réchauffement climatique : si plus de 350 parcs ou jardins ont été créés ou rénovés, les habitants de la métropole ne disposent que de 15,2 m<sup>2</sup> de bois ou espaces verts ouverts au public, contre 45 m<sup>2</sup> à Londres ou 68 m<sup>2</sup> à Madrid.

(4) On peut consulter la carte de la Métropole du Grand Paris en cliquant [ici](#).

(5) Le quotidien *Le Monde* a consacré une double page à cet atlas dans son édition datée du vendredi 20 mars 2026.

### **Un avis éclairé sur les menaces qui pèsent sur le système statistique fédéral américain**

*La Statistique dans la cité* a régulièrement informé ses lecteurs des menaces qui pèsent depuis plusieurs mois sur le système statistique fédéral aux États-Unis <sup>(6)</sup>. Nancy Potok a occupé de janvier 2017 <sup>(7)</sup> à décembre 2019 le poste de statisticienne en chef. Ce poste relève du Bureau de la gestion et du budget (OMB), une agence du gouvernement fédéral américain. Le statisticien en chef est chargé de la coordination, de l'orientation et du contrôle des agences et activités statistiques fédérales américaines ; il dirige la division des politiques statistiques du Bureau de l'information et des affaires réglementaires de l'OMB.

[Elle a récemment été interviewée](#) par Terry Gerton du réseau *Federal News Network* et s'est montrée inquiète des dangers que doit affronter aujourd'hui le système statistique fédéral. Son avis est donc particulièrement éclairant. On trouvera ci-après deux extraits de ses réponses <sup>(8)</sup> aux questions qui lui ont été posées.

Question : Vous avez participé au rapport annuel de l'*American Statistical Association* qui décrit ce système comme étant à risque. Il documente plusieurs pressions exercées sur le système. La première concerne les effectifs. Il indique que la plupart de ces agences ont perdu entre 20 et 30 % de leur personnel au cours de la dernière année. Comment cela se traduit-il concrètement dans les opérations, la collecte de données et leur fiabilité ?

Les réductions d'effectifs au sein des agences statistiques fédérales se manifestent de manière très inquiétante. Je vais commencer par l'exemple le plus extrême. Il faut dire, pour être juste, que certaines de ces réductions d'effectifs ne sont que des dommages collatéraux de la réduction des effectifs que nous avons constatée dans toutes les agences et tous les domaines. Mais je vais commencer par le ministère de l'Éducation. Le ministère de l'Éducation possède un Centre national des statistiques de l'éducation. C'est une agence relativement petite, mais elle compile des informations cruciales sur nos résultats scolaires, et elle les recueille auprès de tous les États. Dans le cadre de la réduction des effectifs au sein du ministère de l'Éducation, tout le personnel a été licencié, et il ne restait plus que trois personnes dans cette agence. Le directeur de l'agence a également été licencié. Non seulement ils n'avaient pas de responsable, mais il ne leur restait que trois personnes pour accomplir cette tâche. Or, une grande partie de leurs missions est imposée par la loi, et ils sont tout simplement incapables de les mener à bien. Voilà pour le premier point. De l'autre côté, le Bureau du recensement, le plus important organisme statistique, avait programmé plusieurs opérations de terrain. Il s'agissait en fait de recensements spéciaux réalisés pour les collectivités locales qui doivent actualiser leurs données démographiques en raison d'une croissance rapide et qui ne peuvent pas attendre dix ans. Ces opérations n'ont pas pu être réalisées et ont dû être annulées faute de personnel. Parallèlement, nous avons constaté un effort pluriannuel déployé par les organismes statistiques pour recruter des data scientists et des spécialistes de l'IA, maîtrisant les techniques les plus récentes utilisées par ces organismes. Tous ces nouveaux employés ont été licenciés... et notamment ceux qui étaient en période d'essai, car il s'agissait de nouvelles recrues. Dans certaines agences, nous n'avons plus aucun personnel.

Question : Le rapport montre que la confiance dans les données fédérales a chuté de 57 % à 52 % en seulement quatre mois, de juin à septembre. Qu'est-ce qui explique ce déclin et quelles en sont les conséquences pour les politiques fondées sur des données probantes ?

Des enquêtes sur la confiance du public dans les données fédérales ont été réalisées par l'Université de Chicago dans le cadre de leurs enquêtes continues AmeriSpeak. Nous aimerions mieux comprendre les raisons de ce déclin, je ne peux donc que formuler des hypothèses. Mais je suppose que cela est lié à tout ce que les gens lisent sur le gouvernement fédéral et la manière dont l'information est utilisée. Par exemple, si l'on lit que l'information est utilisée par les forces de l'ordre, que les agences partagent des données à des fins policières, il peut être difficile pour le public de faire la distinction. Les gens ne sont pas forcément bien informés de toutes les protections qui entourent les données statistiques et du fait qu'elles ne peuvent être utilisées à d'autres fins que statistiques. Si les participants s'inquiètent du partage de leurs informations, du respect de leur vie privée et de la confidentialité de leurs données, cela pourrait influencer leur volonté de participer aux enquêtes. Or, nous constatons une baisse des taux de réponse, ce qui nuit à la qualité des données. C'est un cercle vicieux. De plus, suite au limogeage du directeur du Bureau des statistiques du travail, le président a tenu des propos dénigrant les statistiques et remettant en cause leur fiabilité. Si la population est sensible aux déclarations du président, ce qui est le cas, cela affecte également sa confiance.

(6) Voir les numéros 43, 44, 45 et 46-47 parus durant l'année 2025.

(7) La nomination de Nancy Potok au poste de statisticienne en chef des États-Unis est une des toutes dernières décisions prises par le Président Obama dans les derniers jours de son mandat.

(8) Traduction française assurée par la rédaction de La Statistique dans la cité.

### **Le Bureau of Labor Statistics (BLS) des États-Unis n'a toujours pas de commissaire**

La Statistique dans la cité avait informé ses lecteurs dans son numéro 46-47 (novembre 2025) du limogeage le 1er août 2025 d'Erika McEntarfer, commissaire du BLS, suite à la publication d'une note montrant une fragilisation croissante de l'économie et de la situation sociale. Aucune justification sérieuse de cette décision n'avait été avancée par le Président Trump qui avait simplement affirmé que le dernier rapport sur l'emploi du BLS publié quelques heures avant sa décision, avait été sciemment truqué pour nuire à sa politique. Dans un premier temps, il avait annoncé qu'il proposait la nomination à la tête du BLS d'Erwin J. Antoni, le chef économiste de l'Heritage Foundation, à l'origine du très controversé *Project 2025*. Devant la levée de boucliers menaçant l'approbation par le Sénat de cette nomination, il avait alors annulé sa décision.

Le 30 janvier 2026, six mois après le limogeage d'Erika McEntarfer, le Président Trump a proposé la nomination d'un économiste travaillant depuis plus de dix ans au BLS, Brett Matsumoto. Cette nomination représente une orientation vers l'expertise interne de cette organisation chargée de publier

des indicateurs critiques comme les taux d'inflation et de chômage. Au moment où a été rédigé cet article, cette nomination n'a pas encore été approuvée par le Sénat et William J. Wiatrowski assure toujours l'intérim du Commissariat du BLS.

## Méthodes

### **Une proposition du Forum Vies Mobiles : le mercato des postes**

Le [Forum Vies Mobiles](#) s'est récemment intéressé à ce qu'il appelle le « [mercato des postes](#) », à savoir la possibilité de permettre aux citoyens souhaitant limiter leurs déplacements pour aller au travail d'échanger leurs postes à métier équivalent. Dans cet objectif. Il a demandé à Yoann Demoli (maître de conférences en sociologie à l'université de Lille) et Sarah Bagland et Alban Castaing (entrepreneurs, cofondateurs de [Jeekan](#)) de dimensionner le volume de postes de travail échangeables, à Pascal Lokiec (professeur des universités en droit social, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) d'évaluer la faisabilité juridique de l'instauration d'un droit à échanger son poste de travail, et OpinionWay de mesurer l'adhésion des citoyens à cette mesure via une enquête quantitative représentative auprès de 3 068 personnes en 2025 <sup>(9)</sup>.

Trop longs, coûteux et contraints, les déplacements domicile-travail pèsent lourdement sur la qualité de vie des actifs, le pouvoir d'achat des ménages, la productivité des organisations et les émissions de gaz à effet de serre du pays (4 % des émissions). Ces déplacements constituent aujourd'hui un défi pour les politiques de transports et d'aménagement du territoire alors que les distances à parcourir ne cessent de s'allonger. Le Forum Vies Mobiles propose d'instaurer un droit à l'échange de postes pour réduire les déplacements domicile-travail sans faire déménager ni les salariés ni les entreprises, et sans créer d'infrastructures nouvelles. À leur initiative, deux salariés exerçant le même métier pourraient échanger leur poste, à conditions de travail et de rémunération équivalentes, même s'ils travaillent dans des structures différentes.

D'après le résultat de l'étude, le potentiel est immense : près de 3,9 millions d'actifs (plus de 13 % de l'ensemble des salariés) , pourraient théoriquement échanger leur poste par paire et réduire leurs trajets quotidiens : une réduction moyenne de 15 km par trajet domicile-travail, un gain de temps de près de 50 %, jusqu'à 120 heures de temps libéré par an pour les personnes concernées, et une baisse des dépenses automobiles pouvant atteindre 1 500 € par an et par salarié automobiliste. Le dispositif permettrait également d'éviter jusqu'à 2,9 millions de tonnes de CO<sup>2</sup> par an (soit près de 9 % de l'objectif fixé à l'horizon 2030). Il favoriserait un report modal massif vers la marche et le vélo, réduisant ainsi la congestion des réseaux de transport.

(9) Le Monde a publié le 25 mars une chronique sur les résultats de cette étude.

## Billet d'humour

### **Un nouvel indice synthétique, le TACO ...**

La créativité en matière d'indices synthétiques n'a décidément pas de limite. Récemment, les très sérieux analystes financiers de la Deutsche Bank, lassés d'attendre le prochain revirement de la Maison Blanche, ont créé l'indice TACO (Trump Always Chickens Out – Trump se dégonfle toujours), censé permettre d'anticiper les changements d'avis du Président des Etats-Unis. Conformément aux principes de construction d'un indice synthétique, le TACO s'appuie sur quatre critères pour évaluer la probabilité que Donald Trump change d'avis : projections d'inflation sur un an, cote de popularité du président, performance de l'indice boursier S&P 500 et l'évolution du taux d'intérêt sur les obligations du Trésor américain. Plus le résultat est élevé, plus la chance de voir Donald Trump faire machine arrière est forte. Au moment où est écrit ce billet d'humour, il est à son plus haut niveau.

## Nous avons lu ...

### **The Robin Hood state is coming for the rich (The Economist - 16 février 2026)**

C'est un fait bien connu dans le débat public : les inégalités de revenu ont augmenté dans les pays riches dans les années 80 et 90 et sont restées relativement élevées depuis. En 1980, les 1 % plus riches des Américains détenait 9 % des revenus avant impôts. En 2022, on est passé à 16 %. En Europe, le pourcentage est passé de 8 % à 12 %. L'augmentation des inégalités de revenus est souvent présentée comme une explication possible à la montée du populisme dans le monde.

*The Economist*, dans son édition du 16 février 2026, met en avant un phénomène dont on parle moins : en même temps que les revenus avant impôts sont devenus plus inégaux, la fiscalité est devenue plus progressive. L'effet a surpassé la croissance des inégalités avant impôt dans une grande partie du monde riche.

En Grande-Bretagne, en France et au Japon, pour les 1 % les plus riches, le revenu après impôts est resté stable depuis les années 2000, alors même que les 50 % moins aisés ont bénéficié de gains importants. En Grande-Bretagne, l'inégalité après impôts, mesurée par le coefficient de Gini, a diminué de trois points de pourcentage depuis 1990. En France, elle est en baisse de quatre points.

*The Economist* attribue cette tendance aux possibilités réduites de détournement des règles fiscales. Alors que les taux marginaux d'imposition ont nettement diminué depuis 50 ans, le taux effectif sur les plus riches a augmenté. Les « Mad men » ne peuvent plus, maintenant, effectuer toutes leurs dépenses sur leur carte de crédit professionnelle.

## **Annonces**

### **19e Colloque de l'Association de Comptabilité Nationale – 11 et 12 juin 2026**

Le 19e Colloque de l'Association de Comptabilité Nationale (ACN) se tiendra les 11 et 12 juin 2026 dans les locaux de l'annexe de l'OCDE, 46 quai Alphonse Le Gallo, Boulogne-Billancourt (métro Boulogne Pont de Saint-Cloud). Une inscription préalable est obligatoire ; le formulaire d'inscription est disponible en cliquant [ici](#). Il sera possible de le suivre à distance.

Le colloque sera ouvert le jeudi 11 juin par Bram Edens, chef adjoint de la division des comptes nationaux de l'OCDE et Fabrice Lenglard, directeur général de l'Insee. Le programme du colloque comprendra :

- Une présentation des nouvelles normes comptables (SCN 2025 et SEC 2026), avec notamment une réflexion sur la difficile mesure de l'intelligence artificielle et sur la prise en compte des cryptomonnaies.
- Le chiffrage des dépenses militaires dans les comptes nationaux.
- Un état des lieux des comptes satellites en Europe, avec notamment le suivi des activités spatiales et leur utilisation pour le compte thématique européen de l'espace.
- L'élargissement des comptes nationaux à l'environnement (climat ; émissions atmosphériques, empreintes environnementales, ...).
- Le thème « prix et volumes ».

### **9e Colloque Francophone International sur l'Enseignement de la Statistique - 25 au 27 novembre 2026**

Le 9e Colloque Francophone International sur l'Enseignement de la Statistique (CFIES 2026) sera organisé à Namur du 25 au 27 novembre 2026 par les groupes ["Enseignement de la Statistique"](#) et ["Socio-histoire de la Statistique et des Probabilités"](#) de la Société française de statistique (SFdS).

Il rassemblera durant trois jours les enseignants et les chercheurs des disciplines concernées : la statistique évidemment, mais aussi les mathématiques, les sciences de l'éducation, l'ingénierie des connaissances, la didactique de la statistique, l'informatique, sans oublier les disciplines utilisatrices de l'outil statistique, tant du côté des sciences exactes que des sciences humaines ou de la santé, ainsi que les entreprises désirant former leur personnel aux techniques statistiques. Une des forces du colloque est en outre de rassembler des acteurs de la formation tout au long de la vie.

Le site internet du colloque est désormais ouvert et est accessible en cliquant [ici](#). On y trouve toutes les informations nécessaires pour préparer et présenter une communication et pour s'y inscrire.

## **Vie du groupe**

Deux *Cafés de la statistique* ont été organisés depuis la précédente livraison de *La statistique dans la cité* :

- le 10 mars 2026 où Marc Fleurbaey, chercheur associé à la Chaire Économie des migrations internationales à l'École d'économie de Paris, et Didier Blanchet, ancien directeur des études et synthèses économiques à l'Insee, ont présenté le thème : *Dépasser ou compléter le PIB : quelles sont les avancées ?*

- le 14 avril 2026, Mahmoud Zureik, professeur d'épidémiologie et de santé publique à l'Université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines, a parlé des *statistiques et des progrès dans l'évaluation des médicaments*.

Par ailleurs, rappelons que la lettre mensuelle MediaStat, lancée par la SFdS l'an dernier, propose tous les mois une courte analyse d'un sujet d'actualité avec un éclairage statistique. Le [dernier numéro de cette lettre](#) publié le 13 avril est une contribution de notre groupe ; il traitait de l'impact économique de l'immigration et de qu'en disent les données qui avait été le thème de notre Café du 10 février dernier.

*Responsable de l'infolettre : Antoine Moreau, président du groupe SEP*

*Rédacteur en chef : Jean-Louis Bodin*

*Webmestre : Érik Zolotoukhine*